

N° 85

DÉCEMBRE 2019

Liaison



LE MAGAZINE
DU **S**ERVICE
DÉPARTEMENTAL
D' **I**NCENDIE
ET DE **S**ECOURS
DE MEURTHE-ET-MOSELLE



Éditoriaux Sdis 54



Eric Freysselinard
Préfet de Meurthe-et-Moselle

Je tiens ici à saluer l'engagement de chacun d'entre vous

L'activité des personnels du Sdis 54 a été très intense depuis le début de l'année 2019 et plus particulièrement lors de la période estivale. Lors des épisodes de sécheresse et de canicule, sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ont été très fortement mobilisés par une activité opérationnelle considérable : nombreux feux de chaumes d'une surface exceptionnelle, incendies et nombre important d'interventions dans le domaine du secours à personnes.

Cette année encore, les sapeurs-pompiers du département ont montré leur engagement sans faille au profit de leurs concitoyens. L'État restera donc à leurs côtés, en particulier dans une grande vigilance par rapport à l'organisation du service : concertation sur le SDACR afin d'apporter une meilleure réponse opérationnelle, création d'un poste de coordonnateur ambulancier pour réduire le nombre des carences ambulancières, stabilisation du nombre des interventions. Enfin, bien sûr, les faits de violence commis à l'encontre des sapeurs-pompiers continueront à faire l'objet de mon attention pour que les interventions se déroulent en toute sécurité.

C'est à vous que l'on s'en remet pour apporter secours et assistance dans tous les accidents et drames de la vie quotidienne. Votre courage, votre dévouement, l'esprit de solidarité qui vous anime, ne sont jamais pris en défaut et je tiens ici à saluer l'engagement de chacun d'entre vous. ■



Mathieu Klein
Président
du conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle

Le Département réaffirme son soutien sans faille au service départemental d'incendie et de secours

Après un été à hauts risques (canicules, incendies, tornade dans le Pays-Haut), les pompiers de Meurthe-et-Moselle ont une nouvelle fois été au rendez-vous de l'excellence, de l'efficacité et de l'engagement au service de nos concitoyens.

Parce qu'ils constituent un maillon essentiel de la chaîne d'urgence et assurent un maillage territorial sans équivalent, le Département réaffirme son soutien sans faille au service départemental d'incendie et de secours et condamne avec la plus grande fermeté les agressions dont ils font parfois l'objet, comme à Lunéville en octobre dernier.

Face à la crise du système de santé français, depuis la saturation des urgences aux phénomènes de désertification médicale en passant par les 9 000 carences ambulancières constatées l'an dernier en Meurthe-et-Moselle, le conseil départemental se mobilise aux côtés de l'Agence Régionale de Santé pour que le Sdis 54 continue d'offrir un service reconnu pour sa haute qualité par tous les meurthe-et-mosellans. ■



Gauthier Brunner

Président du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle

Une année 2019 riche tournée vers nos concitoyens

Grâce à une implication sans faille, et la très bonne coordination des forces vives de notre établissement, nous avons pu mener cette année plusieurs projets majeurs, comme le déménagement de l'État-Major ou le changement de logiciel d'alerte, qui contribuent d'ores et déjà à maintenir le Sdis au meilleur niveau. Cette année a été à votre image, c'est-à-dire tournée vers les autres et l'avenir. En témoignent par exemple les actions que vous menez pour former les collégiens aux gestes qui sauvent, l'accueil d'une nouvelle promotion de jeunes en service civique, ou encore votre mobilisation pour l'organisation du congrès 2021.

Je suis très fier de vous tous, et très reconnaissant pour le travail conjoint qui a permis ces réalisations.

Je suis aussi très conscient des difficultés auxquelles nous devons faire face collectivement.

En tant que président, mais aussi en tant qu'élu de la conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS), je mesure précisément les difficultés que vous rencontrez dans vos missions. Sachez que le conseil d'administration œuvre avec une grande détermination aux côtés de l'équipe de direction pour répondre à vos besoins et maintenir la qualité du service rendu à nos concitoyens.

À l'heure où j'écris ces lignes, les cérémonies de Sainte-Barbe se profilent. Je tiens à adresser mes pensées fraternelles aux familles des personnels qui nous ont quittés récemment, mais aussi à vous toutes et tous, personnels administratifs et techniques, sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires, jeunes sapeurs-pompiers, vétérans et membres de l'équipe logistique de l'union départementale ainsi qu'à vos familles avec qui vous partagerez ces fêtes de fin d'année. ■



Colonel Jérôme Petitpoisson

Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle, Chef de Corps

J'exprime ma fierté de diriger ce bel établissement composé d'hommes et de femmes dévoués et compétents

L'année 2019 aura été marquée par le lancement de notre feuille de route pluriannuelle, véritable colonne vertébrale de nos actions au service de la qualité opérationnelle.

Outre les actions courantes, il est souvent difficile de prendre du recul sur le temps « long » et de se projeter pour notre Sdis. C'est l'essence même de cet outil que de donner à tous un cap commun.

2019 aura également été marqué par la bascule de notre nouveau système de gestion de l'alerte, de gestion opérationnelle et de Smartemis, par le lancement de notre plan engins avec l'arrivée en fin d'année de FPT en nombre, le déploiement des nouvelles tenues de service et d'intervention (TSI), ainsi que les travaux de mise à jour du SDACR.

Prochainement le projet de caserne « Nancy Rives de Meurthe » sera lancé avec la finalisation du concours d'architectes.

Je profite de cet éditto pour dire à tous les personnels du Sdis : SPP, PATS, SPV ma fierté de diriger ce bel établissement composé d'hommes et de femmes dévoués et compétents. ■

Sommaire

Éditoriaux	2-3
Sommaire	4
Feuille de route : les avancées	5
Congrès national des sapeurs-pompiers 2021	6
Les gestes qui sauvent	7
Guide Départemental de Gestion des Plans Etare Le sergent-chef Laurent Colin à l'honneur	8
Projet européen Inter'ed	9
Équipements et matériels	10
Déploiement de l'habillement	11
Développement durable, premier bilan	12
Bilan opérationnel	13 à 15
Groupe technique opérationnel Drone	16
Les volontaires du service civique	17
Cérémonies	18
Événements	19

Le magazine **La Liaison** est édité par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle 03 83 16 46 00

Directeur de la publication : colonel Jérôme Petitpoisson

Conception et composition : Péhel Créations • Essey-lès-Nancy

Impression : La Nancéienne d'Impression • Nancy

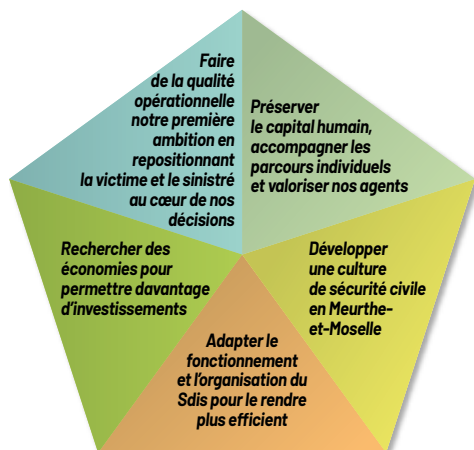
Crédits photos : Pascal Virbel • Eric Baumgartner • Régis Eustachi
Marc Egensperger • Frédéric Mercenier • Aurélie Peigner • Jean-Patrick
Planchais • Sdis 54 • Anthony Bouges, Sdis 57 • Ministère de l'Intérieur,
Aurore Lejeune • Adobe Stock

La Liaison numéro 85 • décembre 2019

Une feuille de route sur les rails...



Validée en début d'année, la feuille de route pluriannuelle est devenue le fil conducteur de l'établissement. Chacun des 5 grands axes a déjà été exploré à travers des travaux portant sur 52 actions.



Pour autant, toutes les actions ne peuvent et ne doivent pas être lancées en même temps. Le plan de charge prend en compte l'actualité des services en laissant du temps pour les actions « courantes ». Aussi, de nouvelles actions sont entreprises chaque semestre en tenant compte notamment de l'avancée des précédentes.

Au cours des deux premiers semestres 2019, 52 actions ont été choisies. Parmi elles, 17 sont terminées et 26 sont en cours de réalisation. Certains travaux resteront bien entendu en cours pendant plusieurs mois afin de garantir leur mise en œuvre pérenne.

Qu'ils soient « réalisés » ou « en cours », ces travaux sont synonymes d'avancées concrètes pour notre établissement.

Parmi les avancées du premier semestre on peut noter :

- modernisation du système de gestion de l'alerte et de gestion opérationnelle ;
- réorganisation de la chaîne de commandement ;
- développement de l'utilisation de l'outil maison à feu ;

- définition de l'organisation type des centres ;
- remise en place du contrôle de gestion ;
- déploiement de la carte professionnelle ;
- rédaction d'un schéma directeur informatique ;
- renforcement de l'expertise et de l'encadrement en sauvetage déblaiement.

Parmi les avancées du second semestre :

- travaux en cours sur le renfort infirmier, le soutien sanitaire aux opérations et l'engagement de l'astreinte santé ;
- travaux sur la réponse du Sdis à la carence ambulancière privée ;
- modernisation de la politique de retour et partage d'expérience ;
- relance d'une formation de maintien des acquis des chefs de centre et adjoints ;
- mise en place d'un groupe d'intervention spécialisé (GIS) drones aériens ;

- recentrage des études d'urbanisme sur les dossiers nécessitant une analyse sapeur-pompier.

Chaque semestre, de nouvelles actions sont sélectionnées pour être lancées par un binôme « pilote / référent ». Le lancement est ensuite marqué par une présentation en Codir qui permet de définir précisément les contours de la mission. Le travail est souvent réalisé en mode projet, et la réalisation amène donc à la sollicitation d'un large panel de sapeurs-pompiers et de personnels administratifs, techniques et spécialisés. À titre d'exemple, les travaux en cours sur la réalisation des inventaires-types des engins ont déjà mobilisé une vingtaine de collaborateurs, tous motivés pour apporter leur contribution. D'autres travaux du même type seront lancés progressivement ; chacun aura donc l'occasion de contribuer ou d'avancer dans les lignes tracées par ce grand chantier au service de notre cœur de métier.



Meurthe-et-Moselle 2021

Le départ est donné !



Congrès National des sapeurs-pompiers à Vannes 2019

Après la validation des statuts de l'association et une mission d'observation relativement poussée au congrès de Vannes en septembre, deux réunions de travail ont eu lieu en septembre et octobre au CTL de Ludres, qui sera désormais le « camp de base » du Comité d'Organisation Meurthe et Moselle 2021 (COMM 2021).

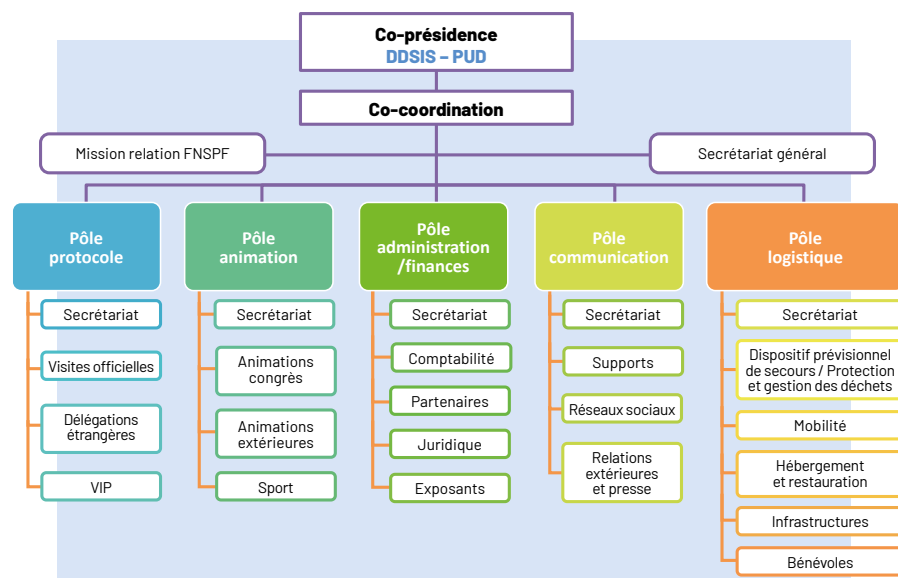
La première réunion a permis de définir un premier organigramme qui servira désormais de base de travail à l'équipe ; la seconde aura permis de dégrossir le programme du congrès et son rétro-planning.

La structuration de l'association se poursuit donc avec un grand enthousiasme. À la faveur d'une séance d'information à destination des personnels des sites de Kléber et Ludres, l'équipe compte désormais 70 bénévoles et devrait continuer à se renforcer progressivement. Chacun et chacune des sapeurs-pompiers ou personnel administratif, technique et spécialisé, en activité ou non, sont invités à rejoindre le collectif.

Il ne sera jamais trop tard et chacun peut y trouver son compte en fonction de ses aspirations et du temps qu'il souhaite consacrer à l'association. À l'heure où les co-présidents ont proposé aux bénévoles déjà déclarés de s'orienter vers l'un des pôles de leur choix, certains poussent la porte pour découvrir ce qu'est et ce que sera le congrès de demain.

Il n'y a nul doute que les prochaines réflexions s'orienteront dans les prochaines semaines vers la définition d'une identité visuelle propre au COMM 2021, puis progressivement vers la préparation du congrès de Marseille 2020 où Nancy devra être représenté avec force pour y faire sa promotion.

**Pour toute information
contact.comm2021@sdis54.fr**



Les gestes qui sauvent

En 2016, le premier ministre a attribué le label Grande Cause Nationale au collectif d'associations « Adoptons les comportements qui sauvent », réunissant notamment la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, la Croix-Rouge française et la Protection civile. Cette mesure fait suite aux attentats de 2015 et a pour objectif de faire du citoyen le premier acteur de sécurité civile.

Le Sdis de Meurthe-et-Moselle, en partenariat avec l'Union Départementale, est depuis longtemps engagé dans cette démarche. Parmi les actions menées conjointement, on peut noter les formations au PSC 1 à destination des élèves de primaire de la Métropole du Grand Nancy, ainsi que la participation depuis



maintenant 5 ans aux « Matinées pour sauver » ainsi qu'aux « Soirées pour sauver » organisées par la mairie de Nancy.

Dans la continuité de cette démarche, le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, a annoncé lors de l'inauguration du site Kléber, le 18 janvier dernier, l'objectif de former l'ensemble des citoyens aux gestes qui sauvent.

À cet effet, une convention a été signée le 13 juin 2019 au collège de Pulnoy entre le conseil départemental, le Sdis, l'UDSP, la direction des services départementaux de l'éducation nationale, le diocèse et les associations agréées de sécurité civile. Cette convention vise à former l'ensemble des collégiens de 5^e et de 3^e de Meurthe-et-Moselle, aux gestes qui sauvent à l'horizon 2022.

Le rôle de chacun des acteurs :

- Le Sdis assure tout ou partie de l'encadrement sur l'ensemble des sessions,
- la préfecture coordonne l'ensemble des acteurs,

- la direction des services départementaux de l'éducation nationale aura pour rôle de planifier les sessions,
- le conseil départemental finance, entretient et met à disposition le matériel de secourisme aux collèges,
- les associations agréées de sécurité civile et l'UDSP 54 assurent, en fonction de leurs disponibilités, une partie de l'encadrement des sessions.

Les premières formations ont débuté à la rentrée de septembre dans les différents collèges du département. Elles permettront de former plus de 1000 élèves d'ici la fin de l'année et 9000 à l'horizon 2022 !

Le Sdis croit en l'importance de la résilience des populations à travers l'implication du citoyen, premier maillon de la chaîne de secours. Ces actions sont notamment un moyen de promouvoir notre modèle français de sécurité civile, d'échanger et de créer du lien avec le monde associatif et les citoyens.



Guide Départemental de Gestion des Plans Etare

Qu'est-ce qu'un Etare ?

Un Etare est un établissement dit « sensible ». Il est répertorié par les services d'incendie et de secours, car il présente des risques et des enjeux (humains, environnementaux, économiques, patrimoniaux) pouvant avoir de graves conséquences en cas de sinistre. Ces établissements sont donc pris en compte car ils nécessitent un travail de préparation et de planification de la part des services d'incendie et de secours qui doivent s'adapter aux potentielles difficultés auxquelles ils devront faire face.

Ces dernières années, le contexte sociétal a évolué et on remarque :

- l'augmentation et l'évolution de la menace terroriste en France et en Europe (attentats du 13 novembre 2015 à Paris),
- une prise en compte accrue de la priorité donnée à la préservation des œuvres qui est au cœur des préoccupations

françaises depuis l'incendie majeur de la Cathédrale Notre-Dame de Paris (15 avril 2019).

Cela amène les services d'incendie et de secours à prendre en compte ces risques et enjeux émergents, afin de faire évoluer leur doctrine opérationnelle, notamment en matière de planification opérationnelle.

C'est dans ce contexte et dans le cadre de l'action 19 de la feuille de route pluriannuelle qu'il a été décidé de refondre la Politique Départementale Etare en un Guide Départemental de Gestion des Plans Etare. Celui-ci a pour objectif principal d'uniformiser la démarche Plans Etare à l'échelle départementale.

Un certain nombre d'éléments vont être clarifiés et vont évoluer comme :

- la mise à jour de la « liste départementale Etare »,

- la création d'une analyse des risques dont le résultat déterminera la répertoriation ou non en Etare de l'établissement analysé. Cette analyse se fera en deux temps. Une analyse quantitative à l'aide d'une grille d'évaluation basée sur différents critères (activité, implantation, construction, environnement, prévision tactique), puis une analyse qualitative en prenant en compte un « avis technique » qui sera celui du prévisionniste territorialement compétent,
- la prise en compte accrue du risque patrimonial et de la préservation des œuvres,
- l'évolution du masque « Plan Etare » afin de le moderniser,
- l'évolution de la charte graphique pour répondre au besoin des territoires,
- le cadrage de l'actualisation des plans par une périodicité, avec une mise à jour complète des Plans Etare prévue en 2020.

Le sergent-chef Laurent Colin à l'honneur

À l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, a présidé une cérémonie de remise de décorations et de remerciements aux agents méritants qui se sont illustrés au cours de l'année.

Cette manifestation s'est déroulée ce mardi 12 novembre 2019, dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Beauvau. Une dizaine d'agents représentaient les acteurs de la sécurité civile, sapeurs-pompiers, marins pompiers du bataillon des marins pompiers de Marseille, militaires de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, militaires des formations militaires de la sécurité civile, démineurs

et pilotes. Parmi les sapeurs-pompiers présents figurait le sergent-chef Laurent Colin, sapeur-pompier professionnel à Nancy. Ce dernier a été remercié pour avoir réalisé à deux reprises le

sauvetage de vies humaines au cours d'interventions qui se sont déroulées en février à Nancy puis en mars 2019 à Saint-Max. Félicitations !



Projet Européen Inter'red

Vers une plus forte collaboration des services d'incendie et de secours de la Grande Région



Interreg 
Grande Région | Großregion
INTER'RED

Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung

Engagé en 2018 dans une réflexion portant sur une collaboration renforcée des services d'incendie et de secours de la Grande Région (Sarre, Lorraine, Luxembourg), les partenaires français (Sdis 54, 55 et 57), luxembourgeois et belges du projet Interreg se sont fortement mobilisés en 2019 pour rendre concret ce projet financé par l'Union Européenne.

C'est ainsi que l'ensemble des acteurs se sont rassemblés à Grande Rosselle (Allemagne) pour officialiser le lancement concret du projet et réaffirmer

leur volonté commune de travailler autour de 5 axes :

- trouver des solutions aux problématiques transfrontalières communes ;
- renforcer la mise en commun des centres de réception des alertes ;
- former les sapeurs-pompiers ;
- communiquer et informer sur le projet Inter'red ;
- manager le projet Inter'red.

Ces différents axes ont pu être abordés à l'occasion de multiples réunions spécifiques, organisées à tour de rôle par les différents acteurs et partenaires du projet. Au-delà des réflexions, techniques et prospectives menées, des acquisitions de matériels, tels que des mannequins de simulation à haute réalité virtuelle réunissant les différents acteurs, ont pu être engagées.

Au-delà des réflexions des groupes de travail, plusieurs rapprochements des acteurs de terrain se sont opérés cette année à l'occasion d'exercices d'envergure (exercice tuerie de masse Vignat à Belval au Luxembourg, de manœuvres inter-centres à Saint-Jean-lès-Longuyon) ou des différentes cérémonies départementales et locales.

Ce projet facilitera également la formalisation des collaborations souhaitées avec nos voisins belges et luxembourgeois, qui se traduira prochainement par l'écriture de conventions d'assistance mutuelle transfrontalières pour améliorer la réponse des secours aux abords des frontières, à l'instar de ce qui existe déjà avec nos voisins meusiens, mosellans et vosgiens.

Remise de sept véhicules de secours et d'assistance aux victimes

L'année 2019 a permis de percevoir les sept premiers véhicules de secours et d'assistance aux victimes du nouveau marché interdépartemental qui concerne huit départements.

Il a été nécessaire dans un premier temps de mettre en place un cahier des charges commun, afin de réussir à massifier significativement nos commandes. La nouvelle norme environnementale nous porte sur des châssis Euro 6 C. L'équipementier qui a remporté ce marché est Gifa Collet, situé à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Ce nouvel équipement respecte la norme VSAV NFS 61530.



Cette évolution de marché nous amène à une modification de l'aspect des engins de secours, puisque les pare-chocs et la peinture de toit ne sont plus nécessairement blancs. L'aménagement intérieur est nouveau dans notre département, mais il a déjà été pratiqué avec satisfaction dans un département voisin depuis de nombreuses années. Par ailleurs, le brancard permet

comme l'an passé la mise en place des équipements semi-bariatriques.

En ce qui concerne le coût de l'engin, malgré l'augmentation des prix châssis en lien avec l'évolution des normes environnementales, il n'a pas augmenté grâce au marché. Nous avons même pu économiser 3800 € par engin.



Des nouveaux fourgons-pompes tonne

Le 18 novembre dernier, Gauthier Bruner, président du conseil d'administration, accompagné du colonel Jérôme Petitpoisson, directeur départemental, se sont rendus à l'usine Gimaex, qui assure la conception, la fabrication et la mise en route de véhicules de lutte contre l'incendie. L'occasion pour eux de visiter le site

de l'usine et sa chaîne de production. Une visite qui fait suite à l'obtention d'un marché groupé régional pour l'usine, qui a assuré la livraison de sept fourgons-pompes tonne fin novembre pour le Sdis. Ce nouveau marché prévoit le renouvellement de 17 engins sur 3 ans avec un appui financier assuré par notre conseil départemental.

Livraison des lots tronçonnage

La livraison des lots tronçonnage dans les centres de première intervention intégrée dotés d'un fourgon d'incendie léger ou véhicule de premier secours a débuté le 15 octobre, à Bulligny, dans le Sud-Toulois. La totalité des CPI du département ont été livrés à la fin du mois de novembre. Ces livraisons sont aussi des moments privilégiés pour les équipes du groupement de soutien technique et logistique, car ils permettent de faire un point sur les matériels et l'équipement.



La nouvelle Tenue d'Intervention et de Service (TSI)

L'arrêté du 8 avril 2015 modifié fixant les tenues, uniformes, équipements, insignes et attributs des sapeurs-pompiers a introduit une nouvelle tenue de service et d'intervention (TSI) qui viendra progressivement remplacer la tenue F1.

La TSI, composée d'un pantalon et d'une veste, constitue une partie de la tenue de base portée dans toutes les circonstances opérationnelles qui ne requièrent pas le port d'équipement spécifiques.

La nouvelle tenue intègre les principales modifications suivantes :

- suppression des bandes rétro-réfléchissantes,
- bande rouge située à la hauteur de la poitrine,
- tissu teinté dans la masse pour éviter toute décoloration,
- tissage en fibre longue pour éviter le boulochage,
- suppression du col et du plastron,
- poches dotées de fermetures zippées sauf les poches latérales du pantalon,
- ceinture du pantalon réglable (+/- 1 taille),
- coupe blouson pour la veste,
- système de serrage possible pour le bas du pantalon.

La dotation se fera progressivement sur 5 ans, afin que les tenues F1 actuellement en service aient un temps normal d'utilisation.

La mise en œuvre de cette dotation s'effectue à partir d'une liste des centres d'incendie et de secours triée sur la base de l'activité opérationnelle. Les premiers servis seront le premier et le dernier de la liste, puis le deuxième et l'avant-dernier, et ainsi de suite. Ce principe permet de



Exemple de TSI



Livraison à Nancy-Gentilly



Livraison à Arnaville

garantir l'uniformité de l'habillement au sein d'un même centre d'incendie et de secours. Les services des groupements et ceux de l'état-major seront dotés en TSI à la fin de ce cycle.

L'attribution respectera la dotation initiale prévue par le règlement d'habillement avec 4 pantalons et 3 vestes par SPP et 3 pantalons et 2 vestes par SPV. En contrepartie, les tenues F1 des agents dotés en TSI seront toutes récupérées pour assurer la continuité des échanges durant la période transitoire.

Les dotations en TSI 2020 cibleront les centres de Longwy, Allamps, Lunéville, Viterne, Toul, Thiaville, Pont-à-Mousson, Marainviller et Pompey.

Premier bilan

Aujourd'hui, la notion de développement durable est devenue une priorité en termes de politiques publiques. Elle s'inscrit pleinement dans le champ d'action du service public, qui prend en compte ses trois dimensions, économique, sociale et environnementale.

La loi du 17 août 2015 relative à la transition écologique pour la croissance verte, rappelle, entre autres, le devoir d'exemplarité de l'État, et fixe un cadre afin de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique, notamment à travers une mobilisation de l'ensemble des acteurs du secteur public en matière d'éco-responsabilité.

Dans ce cadre, le Sdis 54 a initié une démarche visant à apporter une réponse pragmatique et innovante face aux enjeux environnementaux.

Les principaux objectifs sont de :

- réduire significativement notre consommation d'énergie ainsi que l'impact de notre fonctionnement sur l'environnement,

- sensibiliser le personnel et accompagner les initiatives locales,
- améliorer la qualité de vie au sein du Sdis et mutualiser les moyens humains et matériels avec nos partenaires .

Un plan d'action a été établi, comportant des mesures concrètes à mettre en œuvre à court et moyen termes, adaptées au fonctionnement de notre établissement, parmi lesquelles :

- la réalisation d'un audit énergétique sur l'ensemble des bâtiments du Sdis, qui nous

a permis de cibler les centres les plus énergivores et d'établir un programme visant à mieux les isoler ;

- l'encouragement à recourir au co-voiturage, en débutant les formations à 8h30 ainsi qu'en envoyant par mail les éléments permettant de mettre en relation l'ensemble des participants du stage ;
- la participation au recyclage de nos tenues F1, transformées en isolant par l'intermédiaire de l'association sociale et solidaire Relay ;
- l'accompagnement d'initiatives locales ;
- l'achat de gourdes au centre de formation, afin de réduire la production de déchets plastiques ;
- l'homogénéisation du tri et le redimensionnement des conteneurs qui permettront de faciliter le tri et d'économiser 20 000 euros par an.

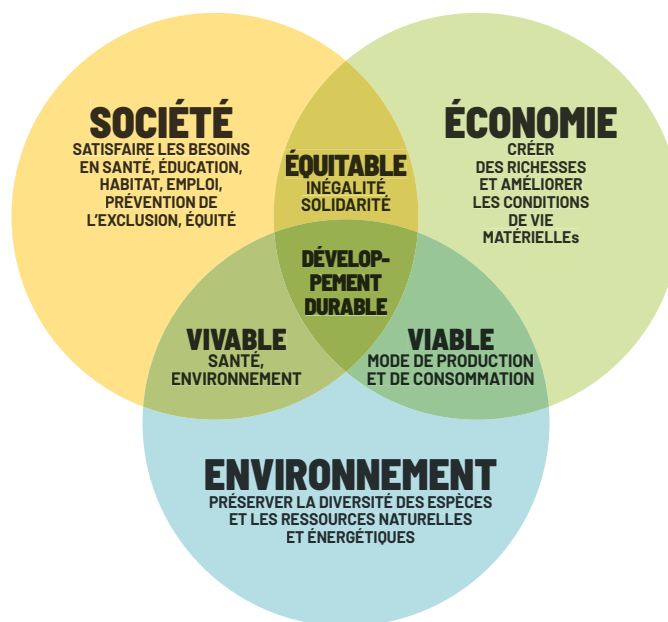
De plus, d'autres projets sont actuellement à l'étude, notamment :

- établir une convention cadre avec la Région, le Conseil Départemental et la Métropole du grand Nancy ;
- encourager et indemniser la mobilité propre et durable par l'intermédiaire d'un forfait ;
- mettre en place des systèmes alternatifs de récupération d'eau, de production d'électricité et d'eau chaude ;
- renouveler une partie de notre parc roulant en prenant en compte la composante écologique ;

- recréer une atmosphère végétale et un environnement de travail agréables.

La politique menée au sein de notre établissement intègre pleinement cette volonté de mettre en place un management participatif, visant à associer l'ensemble du personnel à travers un projet commun, afin de réduire significativement notre impact sur l'environnement.

Chacun, au travers du challenge innovation, peut proposer de nouvelles initiatives en faveur du développement durable au sein du Sdis 54.



Les feux de l'été 2019

Feux de chaumes à Leyr

L'été 2019 n'a pas épargné nos équipages en matière de feux de végétaux et de feux de forêts. Nous avons dû lutter contre 608 feux de broussailles, 93 feux de chaumes ou récolte et 6 feux de forêts sur notre territoire. L'absence de précipitation et la chaleur qui s'est abattue sur notre région pour la troisième année consécutive ont généré une forte charge opérationnelle. Cette année est marquée également par une perte partielle des résineux situés en dessous de 400 m d'altitude. En effet, les évolutions climatiques ont favorisé la prolifération de parasites qui s'attaquent aux épicéas.

Notre zone défense a cumulé des journées jusqu'à 1200 hectares détruits.

Parallèlement, en fin de saison, du 12 au 16 août, la colonne Bravo, qui est constituée en partie de nos moyens (véhicule de liaison radio tout-terrain, deux camions-citernes feux de forêts moyen et une camionnette tous usages pour la logistique), a été déclenchée. C'est le Sdis 54 qui a assuré le commandement de cette colonne de renfort et du groupe d'intervention feux de forêts mixte avec les sapeurs-pompiers des Vosges. Notre colonne a été repositionnée au cœur du département du Var, afin d'assurer un appui sur les opérations importantes.

Une équipe de commandement composée d'un véhicule de liaison radio tout-terrain, d'un véhicule feux de forêts et d'un conducteur est venue ensuite appuyer la colonne Alpha du 1^{er} au 7 septembre pour le même type de mission.

La poursuite des équipements des camions-citernes feux de forêts moyens est en cours et une réflexion sur l'évolution des camions-citernes feux de forêts super est menée également. Nous allons poursuivre nos efforts de formation et de préparation aux prochaines saisons qui risquent d'être intenses tant sur notre territoire, qu'au niveau des renforts.



▲ Départ pour le Var

Feux de chaumes à Croismare ▶



Important feu de restaurant à Pont-à-Mousson

Un feu s'est déclaré dans un restaurant de la commune de Pont-à-Mousson, engendrant l'intervention de nombreux sapeurs-pompiers qui ont dû faire face à des conditions d'intervention difficiles.

Samedi 29 juin 2019 vers midi, le centre de traitement de l'alerte engage les secours pour feu dans un Établissement recevant du public R+3 de type N, dit « le Bouchon D'pont », situé place Duroc. Au même moment, à l'extérieur, se déroule la foire au bœuf accueillant sous forme de braderie de nombreux commerçants et clients.

Les secours sont confrontés à un feu de tableau électrique dans la cage d'escalier en bois au premier étage du restaurant. Une lance à débit variable 500 est établie par l'intérieur par le fourgon pompe tonne secours routier de Pont-à-Mousson afin d'éviter la propagation aux étages supérieurs. Mais l'action offensive est rapidement limitée par la présence d'arcs électriques qui empêchent la progression des

personnels. En parallèle, une seconde LDV 500 est établie sur l'échelle pivotante automatique de Pont-à-Mousson afin d'agir sur la propagation aux combles. Les fumées se propagent rapidement aux différents étages du restaurant mais aussi sur la place Duroc, qui à ce moment-là, accueille des centaines de personnes.

Le commandant des opérations de secours (COS) est confronté à une configuration bâtementaire complexe et historique qui rend les reconnaissances et l'accès aux foyers difficiles. La forte chaleur qui règne alors en ce milieu de journée engendre également d'importantes difficultés. Il fait alors 34°C à l'ombre et le département est placé au niveau de vigilance 3 sur 4 du plan alerte canicule.

Le chef de colonne s'engage à la demande du chef de groupe et, face à la situation, ordonne l'évacuation de la place afin d'y installer le centre de regroupement des moyens et le poste de commandement de colonne.

Le chef de site résidant à proximité prend le COS dans la foulée et gardera le commandement une bonne partie de la journée.

Dans ces conditions complexes où le feu est malgré tout circonscrit rapidement, l'enjeu est d'éviter l'accident à tout prix. Les secours sur place sont progressivement renforcés par des centres périphériques, mais aussi hors du groupement. Devant la présence de fissures significatives et l'impact sur les commerces voisins, les sauveteurs déblayeurs sont sollicités pour mettre en place un contrôle de stabilité et installer plusieurs étalements très élaborés. Une zone d'exclusion contrôlée est alors mise en place avec contrôle des entrées et sorties.

Cette intervention aura finalement duré 24h et aura nécessité l'intervention de 38 véhicules relèves comprises, soit 98 sapeurs-pompiers. Les étalements bois réalisés par nos équipes sont à ce jour toujours en place.

Violent feu de cabine de peinture dans une usine

Le mercredi 7 août 2019, à 19h56, les sapeurs-pompiers du Sdis 54 sont appelés pour un incendie sur le site de l'entreprise Sovab implantée sur la commune de Batilly.

D'après les premiers renseignements fournis par l'industriel, l'incendie aurait pris naissance au niveau d'une cabine de peinture en cours de démantèlement située à l'intérieur d'un bâtiment de 50 000m². Un ouvrier serait grièvement blessé. En quelques minutes, de nombreux appels de riverains viennent conforter l'hypothèse d'un feu avéré. En effet, un imposant panache de fumée est visible sur plusieurs kilomètres. Immédiatement, le Codis engage un groupe incendie. À 20h07, alors qu'il est en phase de transit, le chef de groupe Briey confirme

un fort dégagement de fumée et demande l'engagement du chef de colonne. La trame de départ initiale sera alors renforcée par le déclenchement d'un second groupe incendie et d'un groupe commandement. Dès 20h26, le chef de groupe Briey fait état des premiers éléments de reconnaissance : un homme est grièvement brûlé, l'incendie s'étend sur une surface d'environ 30m² et continue de se propager, les reconnaissances sont complexes du fait de la superficie et de la configuration du bâtiment. À son arrivée sur les lieux, le chef de colonne Briey fait un point de situation avec le chef de groupe et le responsable de la sécurité incendie du site. Au regard des éléments recueillis, trois secteurs sont alors créés : un secteur incendie destiné à attaquer le foyer principal, un secteur reconnaissance

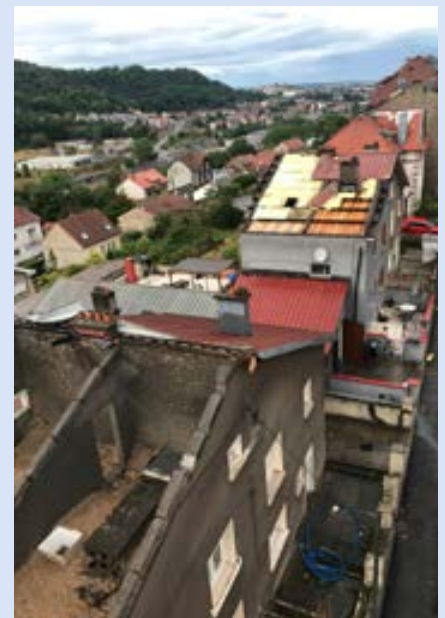
afin d'inspecter les niveaux supérieurs, et un secteur de soutien sanitaire aux opérations destiné aux intervenants. Rapidement pris en charge, l'ouvrier blessé sera évacué vers le service des grands brûlés de Metz, son transport médicalisé assuré par le Smur. La stratégie retenue, conjuguée aux moyens d'extinction fixes de l'établissement, permettra de contenir et d'éteindre le foyer principal. Pour autant, de nombreux points chauds résiduels devront être traités a posteriori. La localisation et l'approche de ces derniers seront rendues complexes au regard de la complexité des cheminements et de la présence de fumées. L'intervention sur site se termine aux alentours de 1h30. Le dispositif est levé et des consignes relatives à la surveillance des locaux sinistrés sont passées aux pompiers de l'usine.

Tornade à la frontière franco-luxembourgeoise

Le vendredi 9 août vers 18h00, une tornade a touché plusieurs communes du nord de la Meurthe-et-Moselle, avant de poursuivre sa trajectoire vers le Luxembourg où cette dernière a fait 19 blessés dont 2 graves.

Paysage de chaos et dégâts majeurs sont à déplorer sur les communes de Longwy, Herserange et Saulnes : arbres arrachés, panneaux pliés, toits soufflés... Pendant trois jours, les sapeurs-pompiers du groupement Pays-Haut, appuyés par des moyens spécialisés des autres

groupements (moyens aériens et chaîne de commandement) ont porté secours à la population par des actions de protection et bâchages de toitures, essentiellement. Compte tenu des conditions météo, notamment du vent et de la pluie, le centre des opérations de secours a décidé de faire stopper toutes les actions de secours, chaque jour, à la tombée de la nuit, pour anticiper tout risque pour les personnels engagés. Deux cents interventions ont été effectuées par environ 80 sapeurs-pompiers et 25 engins.



Le G7 à Biarritz

Dans le cadre de la sécurisation du G7 à Biarritz, la zone de défense Est a été sollicitée afin de mettre à disposition différents groupes d'intervention (groupe d'extraction, groupe de secours d'urgence aux personnes et groupe médical).

Le Sdis 54 a fourni deux véhicules de secours et d'assistance aux victimes, un véhicule léger infirmier et un véhicule de liaison chef de groupe, complétés de deux véhicules de secours et d'assistance aux victimes du Sdis 52, afin de constituer le groupe de secours d'urgence aux personnes. Les sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels provenaient des centres de secours de Nancy, Favières, Collombey-les-Belles, Longwy, Mancieulles, Bayon,

Lunéville et Baccarat. Les moyens du Sdis 54 ont été engagés du mercredi 21 au mardi 27 août. Ils ont pu participer à des dispositifs préventifs en perspective d'événements de grande ampleur en intégrant différents groupes opérationnels, notamment groupes incivilités ou groupes extractions.

Les moyens regroupés sur le site de l'aéroport de Biarritz comptaient plus de 500 sapeurs-pompiers provenant de toute la France métropolitaine. De nombreuses spécialités étaient représentées, notamment plusieurs moyens pour faire face aux risques NRBCe (Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique et explosif) ou des lots balistiques.



Nouvelle démarche pour le RETour d'EXpérience

Dans le cadre de la feuille de route, l'un des objectifs consiste à développer le Retex comme un outil d'amélioration continue de la performance opérationnelle.

La réalisation d'un Retex à vertu pédagogique et sa diffusion en fiches simplifiées ont été programmées avec les objectifs suivants :

- intégrer à la démarche l'ensemble des intervenants et manœuvrants afin de libérer la parole ;
- planifier des actions humaines, techniques et opérationnelles et en assurer leur suivi ;
- mettre en avant les bonnes pratiques afin de valoriser le travail de chacun ;
- développer la culture opérationnelle de l'ensemble des agents du service ;
- faire comprendre que la démarche n'a pas vocation à sanctionner, ni à faire le focus sur des erreurs « personnelles ».



Groupe Technique Opérationnel Drone



Opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2019, le Groupe technique opérationnel (GTO) drone est composé de 8 télépilotes, dont 2 officiers de liaison, et dispose de 2 drones.

Après une longue phase administrative consistant à former les personnels et à mettre en œuvre les nombreuses démarches administratives obligatoires, l'équipe peut désormais œuvrer sans délai sur tous types d'opérations grâce à une dérogation préfectorale qui limite les contraintes habituelles de préavis pour les opérations de secours. Dans le cadre opérationnel, l'engagement des moyens drone se fait soit sur demande du commandant des opérations de secours, soit sur proposition du Codis. Le lot drone est situé au centre d'incendie et de secours de Nancy-Joffre. Le drone peut intervenir sur différents types de missions :

- appui stratégique dans le cadre des incendies d'ampleur de toute nature,
- recherche de victimes sur des étendues vastes,
- cartographie de zones d'intervention lors d'intervention à caractère multiple,
- mesures de surfaces polluées ou recherche de pollutions,
- sécurisation des personnels et/ou limitation de leur exposition (sauvetage et déblaiement, risque chimique, groupement de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux et inondations).

Hors cadre opérationnel, les drones peuvent être sollicités pour la réalisation d'actions de communication mais aussi de plans d'intervention comme les plans Etare par exemple, ou encore réaliser des inspections bâtementaires. La réalisation de telles missions nécessite des autorisations spécifiques et donc une préparation

préalable d'une quinzaine de jours au minimum. La machine principalement utilisée dans le cadre des missions de secours est un drone d'inspection professionnel du type Matrice 200 de marque DJI. Il a été choisi pour sa capacité à voler dans les conditions difficiles, c'est-à-dire sous un vent de 50 km/h, sous la pluie et à des températures faibles, ce qui représente de vrais atouts dans nos régions. Le Matrice 200 est également capable d'embarquer différents types de nacelles avec des zooms plus ou moins puissants, de l'éclairage, voire des outils thermographiques. Sa capacité d'emport est de l'ordre de 3 kg de charge utile. Le second appareil du type Mavic Air est davantage utilisé en for-

mation. Il s'agit d'un petit drone beaucoup plus léger et non modulable comme l'est le précédent. Le groupe d'interventions spécialisées Drone a effectué 5 interventions au cours de l'été 2019, principalement pour des feux de végétations. La superficie des interventions variait de quelques centaines de mètres carrés à plusieurs dizaines d'hectares.

Afin de répondre au mieux à la sollicitation opérationnelle, de nouveaux outils seront mis en place progressivement et l'équipe actuelle sera complétée par de nouveaux officiers de liaison à partir de 2020.

Contact drones@sdis54.fr



Les volontaires du service civique

La quatrième promotion des volontaires de service civique au sein du service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle a débuté le 1^{er} septembre pour une durée de 9 mois.

Les 6 premières semaines ont été consacrées à la formation des 9 stagiaires. Cette formation initiale, équivalente au cursus des sapeurs-pompiers volontaires toutes missions, a été en grande majorité centrée sur des mises en situations pratiques (MSP). Elle s'est déroulée sur le site de Kléber avec en point d'orgue une cérémonie de remise de l'écusson spécifique au service civique, en présence de Mathieu Klein, président du conseil départemental, du colonel Jérôme Petitpoisson, directeur départemental et chef de corps, du colonel Jean-Jacques Horb, directeur départemental adjoint et du commandant Xavier Leroy, responsable du bureau départemental de la formation.

Les VSC ont pu profiter tout au long de leur passage à l'école départementale des infrastructures du site. Ce faisant, les MSP réalisées sur le plateau gaz, la maison à feu ou encore la portion d'autoroute leurs ont permis de vivre un nombre non né-



gligeable de situations au plus proche du réel, et ainsi être armés pour honorer la deuxième phase de leur contrat, à savoir passer plus de 6 mois en unité opérationnelle. C'est maintenant dans les centres de secours de Longwy, Vandœuvre, Lunéville, Toul, Neuves-Maisons, Nancy Gentilly, Tomblaine, Nancy Joffre et Pompey qu'ils vont poursuivre leur aventure au sein de notre structure. Cette phase d'immersion opérationnelle va toutefois être ponctuée par plusieurs actions satellites visant à compléter leur expérience, comme la participation à la Formation d'Adaptation aux Riques Locaux chef de groupe en tant que manœuvrant, ou encore pour certains d'entre eux la participation aux cessions des gestes qui sauvent au bénéfice du public.

26 avril : CIS Favières
L'adjudante-chef Sophie
Kessler succède au lieutenant
Sylvain Ziegler



28 juin : CIS Pont-à-Mousson
Le capitaine Jonathan Monchablon
succède au capitaine Fabien Disse

Cérémonies



29 juin : CIS Audun-le-Roman
Le lieutenant Stéphane Percebois
succède au capitaine Dominique Rocchio

Rétrospective 2019



5 juillet : CIS Jarny
Le lieutenant Jérôme Cornolti
prend le commandement

11 juillet : CIS Nancy Gentilly
Le capitaine Fabien Disse
succède au commandant
Lionel Robert

Samedi 27 avril Challenge de qualité départemental

Comme pour les années précédentes, le challenge de la qualité départemental 2019 s'est déroulé au stade Raymond Petit dans la commune de Tomblaine. Malgré des conditions climatiques peu favorables avec de nombreuses rafales de vent, 368 concurrents ont participé aux épreuves durant toute la journée. À l'issue, 67 athlètes se sont qualifiés pour le challenge de la qualité régional organisé le samedi 18 mai à Chaumont (52). Enfin, quatre athlètes du Sdis 54 ont gagné leur billet pour la Finat organisé à Argentan (61) afin de représenter le Giracal.



En parallèle de cette journée, les épreuves qualificatives de la première édition du X-Fire Challenge se sont enchaînées avec huit équipes composées de quatre personnes. Une première édition remportée par la base aérienne 133 Nancy-Ochey lors de la finale organisée pour la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers sur le site de Kléber. Une seconde édition sera reconduite lors du challenge de la qualité 2020 à Lunéville sur 3 épreuves en équipes avec le parcours sportif du sapeur-pompier, grimper de corde et un parcours spécifique.

Samedi 15 juin Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers



Pour cette édition 2019, les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle ont souhaité faire découvrir leur nouvel état-major ainsi que leur centre d'entraînement et de formation nouvellement inauguré en ouvrant ses portes au public, et ainsi permettre aux petits comme aux grands de s'immerger totalement dans l'univers des soldats du feu. En complément de présentations statiques et des démonstrations techniques habituellement proposées lors des précédentes JNSP, il a été offert aux visiteurs la possibilité de découvrir le Centre de Traitement des Appels, le plateau technique ainsi que le centre d'entraînement à feu réel tout au long de l'après-midi. L'occasion pour le grand public de se rapprocher au plus près du métier de sapeur-pompier. Cette journée aura rassemblé pas moins de 30 000 personnes. Un véritable succès !

Samedi 9 novembre Cross départemental

C'est une première, le cross départemental des sapeurs-pompiers s'est déroulé sur le réputé circuit auto-moto de Chambley-Bussières. C'est avec une grande joie que Francis Mailet nous a ouvert les portes de son domaine. Notre cross a rassemblé plus de 600 coureurs issus des jeunes sapeurs-pompiers, des sapeurs-pompiers, des personnels administratifs, techniques et spécialisés mais aussi des familles de SP et de JSP. Les centres de secours de Chambley-Bus-

sières, de Mars-la-Tour, avec le soutien de l'UDSP 54 et du service, ont largement relevé le défi pour cette épreuve sportive statutaire. Malgré un vent légèrement polaire, l'ambiance, les parcours de cross, le site et la bienveillance du staff ont permis de passer une agréable journée. Prochains rendez-vous pour les qualifiés, le cross régional à Étain en Meuse le samedi 7 mars, puis le cross national en Corrèze le samedi 21 mars. Félicitations aux coureurs qui porteront haut les couleurs de la Meurthe-et-Moselle.





PIERRE
38 ANS

MARJORIE
34 ANS

SÉVERINE
42 ANS

ALAIN
51 ANS

**J'AIME
LE TRAVAIL
EN ÉQUIPE**

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL

RECRUTE

DES SAPEUR-POMPIERS
VOLONTAIRES

CONTACT :
SPV@SDIS54.FR

